



*Réseau Conseil en développement*



*EPTB Charente*

Institution interdépartementale pour l'aménagement  
du fleuve Charente et de ses affluents

**ELABORATION D'UN SCHEMA STRATEGIQUE  
DE VALORISATION TOURISTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE  
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS**

***Résumé de conclusions  
Etat des lieux  
et enjeux stratégiques***

***Diagnostic stratégique  
Janvier 2006***

***(Version 1)***

## PREAMBULE

Partant du constat "qu'il n'y a pas, actuellement, de stratégie globale et coordonnée de développement du tourisme lié à l'eau à l'échelle du bassin versant", l'Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente, EPTB Charente, a engagé, en juin 2005, une large réflexion avec pour objectif l'élaboration d'un schéma stratégique de valorisation touristique et environnementale du fleuve et de ses affluents.

**Première étape d'une étude de définition en trois temps** (établissement d'un état des lieux, définition d'une stratégie globale et coordonnée, élaboration d'un programme d'actions trouvant une forte plus value à être conduit en interdépartemental ou interrégionale à l'échelle du bassin versant), **le présent rapport porte sur le diagnostic stratégique du bassin**. Il est soumis, pour validation, au secrétariat technique coordonnant l'étude pour l'EPTB, ainsi qu'aux diverses instances prévues au Cahier des charges.

Selon l'organisation générale de l'étude, ce diagnostic couvre l'ensemble des thèmes en rapport direct ou indirect avec l'économie du tourisme et des loisirs : données générales géographiques et physiques du bassin, relations entre la ressource et l'environnement, données socioéconomiques et démographiques, fonctionnement touristique du territoire, itinéraires de randonnée cyclables, pédestres et équestres, loisirs nautiques et tourisme fluvial, ...

Il tente d'établir, de manière neutre et précise, **les bases d'une connaissance préalable, commune à l'ensemble des acteurs**. Il s'appuie sur une large revue de l'appareil documentaire existant, sur les données fournies par l'EPTB et les informations collectées par groupement conduit par le cabinet RCT.

**Deux approches ont été croisées :**

- **La perception extérieure ou "objective" des consultants** qui cherchent à analyser avec recul et neutralité les bases documentaires et informations recueillies lors de leurs entretiens ;
- **La vision interne ou "subjective" des partenaires et acteurs locaux** mobilisés au cours de la démarche lors des réunions de la Commission technique et dans les Ateliers thématiques.

**Le rapport est structuré comme suit :**

<u>Partie 1</u> :	Présentation géographique et situation socio-économique du bassin versant
<u>Partie 2</u> :	Caractérisation des milieux aquatiques et environnementaux
<u>Partie 3</u> :	Caractérisation des richesses patrimoniales et identitaires
<u>Partie 4</u> :	Caractérisation de l'économie touristique
<u>Partie 5</u> :	Caractérisation des activités de randonnée et de découverte à partir des voies d'eau
<u>Partie 6</u> :	Caractérisation des activités de plaisance fluviale et loisirs nautiques
<u>Partie 7</u> :	Première approche des enjeux : - Panorama des stratégies territoriales développées à l'échelle du bassin - Tableaux de synthèse des atouts et faiblesses, opportunités et menaces - Tableaux de synthèse de l'analyse systémique transversale

## 1. RESUMÉ

Conçu comme un état des lieux, à la fois statique et dynamique, c'est-à-dire replacé par rapport à des évolutions perceptibles, le rapport met en évidence quelques points saillants. Ces points vont orienter la réflexion lors des phases d'identification des scénarios de rupture et de définition d'un programme d'action à l'échelle du bassin.

- Il apparaît ainsi, premièrement, que le fleuve peut être considéré comme l'ossature du développement touristique. Il y a plusieurs raisons à cela. Tout d'abord le fait que la plupart des projets de territoire analysés intègre dans leur stratégie des thématiques liées à l'eau ; ils se trouvent de ce fait quasiment tous en inter relation avec le fleuve ou ses affluents principaux, comme "fil conducteur". Ensuite, le vecteur identitaire qui pourrait fonder une logique de grande destination fluviale est, à nouveau, le fleuve, dans ses dimensions historiques et patrimoniales, prises au sens large. Enfin, la croissance démographique globalement observable sur le bassin versant va générer des besoins nouveaux de loisirs et des attentes fortes en termes de qualité de cadre de vie, qui dépendent en grande partie de l'attractivité du fleuve, des territoires et paysages qu'il façonne.

Le fleuve Charente et ses affluents sont ainsi un atout majeur de développement et d'attractivité pour tous les territoires qu'ils traversent. Il en résulte que **le bassin versant est en capacité de constituer l'un des périmètres de référence pour les politiques d'aménagement et de développement.**

- Deuxièmement, des grands choix d'aménagement sont en cours de réalisation ou en projet. Ils ont une portée structurante à l'échelle du bassin versant avec, en particulier, des opérations telles que : le projet global du Pays Rochefortais, le renforcement du pôle des lacs de Haute Charente, la concrétisation d'un itinéraire de vélo route et voie verte tout au long du fleuve, le développement des activités nautiques sur l'estuaire de la Charente et le canal Charente-Seudre, la création d'un pôle touristico fluvial autour d'Angoulême, le projet d'aménagement et de développement durable du Domaine d'Echoisy...

Ce sont ces types de projet qui, dans les dix ans à venir, vont déterminer la compétitivité du territoire. A ce titre, il est probable que ce sont également ces mêmes projets qui bénéficieront d'un soutien prioritaire dans le cadre des dispositifs contractuels et politiques territoriales qui se mettront en place après 2007. A un moment où ces politiques sectorielles seront de plus en plus thématiques ou sélective et dans un contexte de concurrence exacerbée entre territoires et destinations touristiques, **l'intérêt du bassin versant serait de jouer la carte de la complémentarité et de la synergie entre territoires et projets.**

- Troisièmement, les entretiens menés lors de cette phase et les diverses confrontations organisées en direction des acteurs montrent clairement qu'à l'échelle du bassin versant, les territoires ressentent plus ou moins confusément la perspective de retombées issues des grands projets structurants, sous réserve d'un renforcement des partenariats. **Le diagnostic met en évidence des interdépendances et une cohérence "de fait" qui, en étant mieux formalisées, avec un moindre cloisonnement des projets, pourraient produire des effets profitables à l'ensemble du bassin.**

A ce stade, la réflexion est ouverte. Conformément au Cahier des charges, ces grands constats forment une base de consensus possible. Ils détermineront les orientations stratégiques, à construire en phase 2, à partir de scénarios de rupture.

En termes plus précis, et toujours en résumé, le diagnostic met en évidence les éléments suivants :

### ➤ Perspectives générales d'évolution du bassin versant

Malgré "l'opposition" entre son identité maritime et son identité intérieure, marquée aussi bien dans les paysages que dans les dynamiques démographiques et économiques, le bassin versant de la Charente est appelé à former, de plus en plus, une entité pertinente. Plusieurs effets se conjuguent en ce sens :

- Un positionnement géographique favorable, au cœur de la dynamique Arc Atlantique, laissant entrevoir des évolutions démographiques positives ;
- Une armature urbaine équilibrée entre villes et campagne ;
- Des projets d'infrastructures (RCEA, TGV...) susceptibles de "resserrer" le territoire et de le rapprocher des mégapôles.

Ces tendances sont déjà perceptibles dans les démarches territoriales : place prise par les objectifs de valorisation du fleuve, logiques multipartenariales, mise en évidence de la nécessité d'une approche intégrée... Des solidarités s'organisent ainsi autour du Fleuve pour faire face aux enjeux démographiques, sociaux, urbains et environnementaux, fonciers...

Le tourisme, potentiellement, apparaît également comme un vecteur de développement à condition d'être appréhendé dans ses deux dimensions : séjours de vacances d'un côté, pour lesquels une logique de destination "vallée" est peut être à inventer, loisirs de l'autre, c'est à dire facteur global d'attractivité pour les résidents et futurs résidents. Ces deux dimensions sont appelées à se conjuguer de plus en plus avec, comme enjeux, la maîtrise des pratiques et la maximisation de leurs impacts économiques et sociaux.

### ➤ Développement globale de son économie touristique

- Malgré des atouts importants, l'intérieur pictocharentais et ses espaces valléens bénéficient relativement peu de la dynamique touristique littorale, de la notoriété et des capacités d'attraction des marques "Charente" et "Charente-Maritime".

Alors que les économies du tourisme et des loisirs se développent dans un contexte national et mondial de plus en plus concurrentiel qui oblige tous les opérateurs à redéfinir leurs approches marketing et tous les territoires (ceux qui peuvent y prétendre) à se structurer en terme de destination, ces difficultés des territoires du bassin versant à se valoriser et à capitaliser sur les marques "Charente" et/ou "Charente-Maritime" constituent une faiblesse et un handicap majeurs pour leurs économies touristiques.

- On observe par ailleurs que comparativement à d'autres espaces valléens, voire d'autres territoires en mesure de capitaliser sur leurs atouts littoraux et d'intérieur, le bassin versant enregistre des performances économiques modestes et ne profite pas à plein de toutes les retombées économiques possibles du tourisme et des activités de loisirs.

A un moment où les espaces ruraux sont devenus la principale destination des Français en termes de séjours et la seconde par le nombre des nuitées, cette situation souligne les handicaps structurels profonds et menaces dont souffrent les territoires du bassin versant de la Charente :

- Un déficit global de positionnement de la destination pictocharentaise sur le "tourisme vert" et de découverte.

- Une gamme de produits "courte" face à une concurrence exacerbée.

- Des difficultés historiques pour assurer une meilleure cohérence des politiques de valorisation et de mise en marché de l'offre aux échelles interdépartementales et inter territoires.
- Des difficultés à bénéficier de la tendance nationale à l'étalement des fréquentations touristiques. A contrario de toutes les autres régions, Poitou-Charentes voit sa période de fréquentation se réduire de plus en plus au pic du 15 juillet-15 août.
- Sur les marchés des loisirs de pleine nature et de découverte, une offre encore insuffisamment structurée, visible et lisible pour le client.
- En terme d'hébergement, un déficit de capacités d'accueil et d'adaptation de l'offre

Pris dans sa globalité, le bassin versant de la Charente et ses territoires sont ainsi davantage une juxtaposition d'espaces diversifiées de consommation de loisirs et de séjours touristiques qu'une réelle destination (des destinations ?) pour du tourisme d'itinérance et de découverte :

- Source d'autoconcurrence, cela limite l'efficacité des actions, qu'il s'agisse de la production ou de la mise en marché des offres, et ne permet pas aux territoires de s'organiser afin de valoriser leur complémentarité.
- C'est aussi, pour toutes les collectivités territoriales, une source importante de déperdition des moyens humains et des investissements financiers consacrés à ce secteur économique.

### ➤ Eau et environnement

Même si elle demeure secondaire par rapport aux enjeux globaux de gestion des ressources en eaux, la gestion des phases d'étiage est un enjeu majeur pour le développement des activités touristique du bassin versant et son attractivité. Sur certains secteurs, la limitation des possibilités d'usages de loisirs, en raison de la faiblesse des débits, voire des assècs, a pour conséquence :

- La réduction du linéaire praticable : quelques dizaines de kilomètres pour le canoë kayak par exemple, et une difficulté de plus en plus grande à faire circuler les bateaux de plaisance ;
- La dégradation de l'image du fleuve, qui, jusqu'à présent, demeure excellente parce que jugée de qualité (paysagère notamment) par les clientèles ;
- Une mauvaise qualité relative des eaux et des problèmes en terme de sécurisation sanitaire des eaux de baignade.

Par ailleurs, la faiblesse des étiages conduit à un resserrement des espaces de loisirs liés à l'eau. Les pratiques se concentrent au point de générer des risques de conflit réels entre pêcheurs, chasseurs, prestataires touristiques et autres usagers. Le caractère privatif des berges accentue également la "lutte pour l'accès à la rivière" et à la ressource. Globalement, il nous semble que les tensions sont actuellement sous évaluées par les acteurs institutionnels.

### ➤ Plaisance fluviale et loisirs nautiques

Le bassin de la Charente bénéficie d'une bonne image. En matière de plaisance pourtant, son développement est aujourd'hui pénalisé par plusieurs facteurs :

- Son linéaire est fermé et peu étendu. L'offre de séjours s'en trouve réduite, avec un positionnement en "second plan" sur le marché français de la plaisance ;
- La flotte de bateaux de plaisance (coches d'eau nolisés) est en réduction significative. La filière est en situation de désinvestissement ;
- Les problèmes d'étiage commencent à toucher, indirectement, via l'envasement, la circulation des bateaux ;
- Les services actuellement proposés aux plaisanciers sont hétérogènes et risquent de présenter un décalage de plus en plus fort avec les niveaux d'exigences.

Le développement des activités nautiques se fait aujourd'hui de manière plus marquée sur le littoral et les plans d'eau, l'activité de canoë kayak étant pénalisée par la réduction du linéaire praticable en été, de plus en plus limité à la seule Charente domaniale.

Unanimement considéré comme un produit d'appel, le tourisme d'eau sur le bassin se caractérise globalement par un déficit concurrentiel fort, que les opérations menées sur le littoral ou sur les lacs de Haute Charente ne parviennent pas à compenser. Cette situation est paradoxale, alors même que le fleuve apparaît comme un élément structurant fort.

### ➤ Itinéraires de randonnée et de découverte

L'aménagement d'itinéraires de randonnée cyclable, pédestre, équestre... le long du fleuve Charente fait l'objet d'un consensus, dans son principe. L'Etat, la Région et les Départements, les collectivités locales sont engagés dans des politiques ambitieuses en la matière, déjà concrétisées dans certains cas.

Pour autant, à la faveur d'un diagnostic détaillé, assorti d'une reconnaissance de terrain, non exhaustive, mais très approfondie, il apparaît que les effets leviers de l'aménagement d'un grand itinéraire de découverte le long du fleuve, ne sont pas encore tous actionnés :

- Le Schéma régional Véloroutes et Voies vertes est pour partie bloqué depuis 2001 ;
- Les initiatives de la Charente et de la Charente Maritime témoignent de logiques différentes pouvant donner lieu à des discontinuités dans les types d'offres ;
- La domanialité complexe le long du fleuve risque de retarder la réalisation d'aménagements plébiscités à court terme et d'occasionner des conflits d'usage liés à l'accès aux berges ;
- L'intermodalité, avec les activités de plaisance ou les sites naturels et patrimoniaux semble encore assez peu développée.

En définitive, le diagnostic confirme la pertinence du fleuve comme axe structurant, en complémentarité de réseaux locaux, et met l'accent sur le développement de la coordination des projets et la hiérarchisation des itinéraires ou type d'aménagements.

### ➤ Organisation des acteurs

On ne peut demander à une organisation ce pourquoi elle n'a pas été prévue. En l'occurrence, l'organisation des territoires et des acteurs sur le périmètre d'étude ne répond pas actuellement à une logique de bassin versant. Pour autant, des signes, plus ou moins explicites selon les cas, témoignent d'une évolution en ce sens. Plus exactement, le fleuve Charente apparaît comme un axe fédérateur. D'un point de vue historique, le fleuve n'a, bien sûr, jamais cessé d'être cet axe. La nouveauté vient de sa ré appropriation. Cela se traduit de diverses manières :

- Affichage de projets liés à la valorisation du fleuve, de son patrimoine, de ses berges... sous couvert de thématiques récurrentes partagées par tous ;
- Recherche de complémentarités avec les territoires voisins ;
- Attentes en matière de coordination, de tête de réseau ou chef de file, sur tous les aspects liés à l'itinérance en particulier (terrestre ou fluviale) ;
- Préoccupations partagées en matière de préservation et de valorisation environnementale.

En d'autres termes, force est de constater, à ce stade, que la question d'une coordination des grands projets de développement touristiques à l'échelle du fleuve ne paraît plus se poser sous l'angle de l'opportunité mais sous celui de la faisabilité d'une gouvernance globale. En clair, il semblerait qu'il ne s'agit plus de savoir s'il faut une "tête de réseau" ou un "chef de file" en mesure d'assurer une large coordination et animation des partenariats, mais de déterminer, collectivement, qui peut assumer ce rôle et comment.

## 2. CONCLUSION

Parmi les nombreux enjeux ou constats identifiés dans le cadre de ce diagnostic stratégique, il en est deux qui retiennent plus particulièrement notre attention :

**1/ L'eau, donc le fleuve, est, spécifiquement sur ce bassin versant, une ressource clé, dont dépendent quasiment tous les secteurs.**

De Marennes à Lavaud, en passant par le "collier de villes" le long de la Charente, de l'agriculture au tourisme, en passant par les industries de pointe, tous les territoires et activités se trouvent en situation d'inter dépendance.

Il ne s'agit pas d'une nouveauté : cette particularité existe depuis des siècles et explique les liens identitaires qui perdurent entre l'amont et l'aval. Mais le phénomène apparaît masqué, du fait d'approches parfois trop cloisonnées (prévalence des logiques sectorielles sur des logiques territoriales, "déconstruction – reconstruction" des territoires de projet encore trop récente pour être parfaitement opérationnelle et admise...).

Quoi qu'il en soit, le fleuve est considéré, plus ou moins explicitement comme un axe fédérateur dans la plupart des stratégies de développement examinées. L'eau est au centre du schéma stratégique à bâtir.

**2/ Le besoin d'organisation des acteurs, qui, pour partie, a motivé cette étude, se révèle aujourd'hui un enjeu majeur.**

Les orientations des politiques publiques nationale et européenne, autant qu'elles peuvent être connues à ce jour, témoignent en effet d'une logique de resserrement des crédits sur des périmètres pertinents, du point de vue de thèmes clairement identifiés.

Ces thèmes seront en large partie "imposés" : compétitivité et attractivité économique des territoires ; promotion de démarches intégrées, protégeant et valorisant l'environnement (prévention des risques) ; développement de l'économie rurale au sens large, amélioration de la qualité de vie en milieu rural et renforcement de l'attractivité de ces espaces.

Il suffit, pour s'en convaincre, et à titre d'exemple, de consulter le texte de l'appel à projets lancé par la DIACT en décembre 2005 au sujet des Pôles d'excellence ruraux (PER). Les textes liés à l'application de la DCE et les modalités de mise en œuvre d'un SAGE vont

également dans le même sens. Les procédures du type GIZC rejoignent également ces logiques de gestion concertée et multipartenariale des enjeux, de vision globale aux échelles territoriales les plus pertinentes...

**Par rapport au lancement de la phase dite "d'élaboration de scénarios", nous proposons par conséquent :**

- De modifier l'intitulé de la mission au profit de : "*Elaboration d'un schéma stratégique de valorisation touristique et environnementale du fleuve Charente et de ses affluents*"
- De retenir, d'ores et déjà, le principe d'un schéma d'orientation et non d'un schéma directeur, c'est à dire un document incitatif et indicatif, facilitant l'organisation des acteurs, et non un cadre programmatique, obligatoirement consensuel et qu'aucune entité, à notre avis, n'est en mesure aujourd'hui de porter ;
- D'orienter, dans ce cadre, les scénarios vers un éventail restreint de politiques envisageables en matière d'amélioration de la compétitivité et de l'attractivité du bassin versant et de valorisation touristique et environnementale liée à l'eau :
  - Quels types de projets promouvoir et soutenir ?
  - Quelles actions à forte plus value interdépartementale, voire interrégionale mettre prioritairement en œuvre ?
  - Selon quelles logiques mettre en place des coordinations ?
  - Comment rendre lisible l'action collective au sein du bassin versant ? ...

Ce choix nous paraît le plus à même de mettre le bassin versant et les territoires qui le composent en phase avec les grandes politiques qui seront appliquées sur les 5 à 10 ans à venir.